

Compte rendu Comité Technique du jeudi 7 juillet

Pôle Solidarité Citoyenneté Culture – Direction Solidarité Santé – Direction des Personnes Agées : Organisation du Temps de Travail dans les EHPAD (avis) ;

Interventions des organisations syndicales :

SUD :

- Demande de séparer les OTT pour des avis différenciés
- Pour les agents des établissements qui n'auront pas la possibilité de participer à "la journée pas comme les autres" ne faut-il pas créer "la nuit pas comme les autres" ?
- Pour les IDE, la politique de l'administration est clairement de diviser pour mieux régner avec les inégalités créées entre les petits et les grands établissements,
- L'OTT présentée va à l'encontre de ce qui est annoncé en terme d'attractivité du métier d'IDE
- Beaucoup d'inquiétude pour la période d'été qui arrive.

CFDT :

- Les chantiers sur les OTT sont liées à la loi sur les 1 607 heures,
- Leur but est d'améliorer la qualité de vie des agents et des résidents
- Il faut saluer le travail de la DPAG dans les groupes de travail
- Les agents y ont été entendus et ont pu s'exprimer
- Le projet des 10 heures de travail sur l'amplitude de 12 heures a ainsi été supprimé
- La DPAG a présenté les attentes des agents et leurs contraintes
- Ainsi les journées de 7 h 15 sont passées à 7 h 30. C'est une avancée qui ne répond pas au manque de personnel
- La nouvelle organisation diminue les horaires de coupe et permet aux agents de pouvoir poser 3 semaines de congés l'été,
- La pénibilité est prise en compte
- Pour les IDE :
 - o Les propositions ne répondent pas aux attentes ni aux remarques des groupes de travail
 - o 7 h 30 accroît les jours de RTT et le coût pour la collectivité
 - o L'indemnité de 100 € par dimanche est valable quelle que soit la durée de la journée
 - o L'amertume est très forte
 - o Un manque de considération ressenti
 - o Une non reconnaissance de la charge mentale
- De façon générale, les jours non travaillés doivent être clairement identifiés- sur les plannings entre RTT / pénibilité / JNT / autre et non panachés
- Il faut également intervenir auprès des financeurs pour permettre des créations de postes

CGT – UGICT :

- Nous avons eu une intervention essentiellement tournée sur les IDE, la déception de ne pas avoir pu obtenir des réponses favorables lors de l'entrevue de la veille.
- Qu'il aurait été préférable de séparer les OTT comme également demandé par SUD
- Nous n'avons pas confiance en l'expérimentation et surtout pas dans les critères qui vont servir pour en faire l'analyse et envisager la suite,

- L'employeur a réussi encore une fois à faire que des agents soient en grève et manifestent devant l'hôtel de Rennes Métropole
- Nous pourrions reprendre l'intervention de SUD car nous partageons tout à fait ce qui a été dit

Réponses de l'administration :

Johan THEURET (Directeur Général Adjoint pôle Ressources)

- Nous avons effectué la tournée des Ehpad
- Nous portons une grande attention sur ce dossier
- Il s'agit de la continuité du dossier sur les 1 607 heures
- Les financements des Ehpad est effectivement externe aux collectivités
- Un engagement a été pris auprès des agents par l'intermédiaire d'un courrier en juin
- La feuille de route donnée par les élus est claire :
 - o Il existe un cadrage financier
 - o Cadrage :
 - Diminuer les horaires de coupe,
 - 3 semaines pleines de congés l'été
 - 2 jours de repos consécutifs toutes les 3 ou 4 semaines
 - Temps de transmission effective de 30 minutes
 - Temps d'habillage et déshabillage pris en compte
 - o La durée de la journée de travail est passée de 7 h 15 à 7 h 30 et c'est mieux
 - o 24 postes en tisanerie ont été créés

Charles GAUTHIER

- 24 postes créés en tisanerie
- Nous irons effectivement voir les financeurs
- Les métiers du soin et du médico-social sont effectivement des métiers en tension
- L'OTT n'a pas de lien direct avec l'attractivité
- Les votes blancs et les remarques faites ont été pris en compte
- (il a fait un lapsus sur le temps de travail des samedi dans les grands établissements en parlant de 7 h 30 dans une réponse faite à SUD – j'ai relevé et il a répondu que c'était peut-être un lapsus significatif...)

Marion GILBERT

- Nous aurons des groupes de travail sur le travail de nuit à la rentrée
- L'expérimentation pourra pointer le nombre de temps partiels qui pourraient augmenter et ainsi fragiliser les établissements,
- Un objectif était également de stabiliser les établissements
- En ce qui concerne les IDE, il y a au final moins de jours travaillés. C'est le seul métier qui est dans cette amélioration de leurs conditions de travail.

Corentin LE POULICHET

- Est revenu sur la pénibilité et les règles de gestion des jours de RTT et là, j'avoue que je n'ai absolument rien compris. Désolé.

Les votes ont donc été CONTRE pour toutes les organisations syndicales.

J'ai interrogé la responsable du service des relations sociales pour savoir ce qui allait se passer maintenant. Elle n'en sait rien.

En fait, seules les décisions unanimes CONTRE sur des sujets nécessitant une délibération municipale, communautaire ou du conseil d'administration du CCAS doivent être représentée en séance.

J'espère qu'ils vont tenir compte du vote négatif et proposer une nouvelle rencontre.

Si vous en êtes d'accord, je peux interpellier Johan THEURET sur ce point ?